

M. le Prince  
M. le Roi  
M. le Dauphin  
M. le Maréchal de Turenne

Monsieur, Mme

627.

1. F. L.

1654 Je pense que B. C. aura quelque memoire d'un petit Garçon Tareq que feu Monsieur Alc<sup>e</sup> de Gler, mem<sup>e</sup> du conseil des affaires de nos amis a leurs despots. Cest Enfant est devenu comme ce son corps capable de recevoir les Armes, à quoy il a été destiné, sans avoir employé ses armes rassies à faire, à écrire et à l'arithmétique. En quoy se trouvant assez bien instruites, il y a deyr quelque temps que Monsieur Alc<sup>e</sup> me juge à propos qu'il fût la première milice dans les Gardes de B. C. n'y ayant gueres de fauer à apprendre dans celle qui se nomme aujourd'hui celle des Estats de Hollande, pour ceur qui portent immédiat<sup>m</sup> de la maison d'Orange. Cest auzgy Messieurs du Conseil ont desire que je m'asse la liberte d'imprimer B. C. pour la partie west-Gumbleton de nous faire envoyer. Il meurroit faireable de souffrir que ce pauvre Chrétien proscrit fût exécuté en France à mort comme dessus; et sachant le bon plaisir de B. C. j'attendrai qu'il me laisse me faire. L'ordre de mon master ses instructions, deur je puisse faire rapport au Conseil, et acho<sup>r</sup> prendre les mesures à l'adversit<sup>m</sup> Amis cesser instruction publique, leur un Rayer de la Prise. J'ose m'avancer monsieur à cez environs une particuliere en fauer d'un jeune homme Allemain nommé Joannes Georgius Kisselius, résidens depuis quelque années à Lodrin; ou car une diligence effectuée il n'eust avoir acquis une connoissance de son entour<sup>m</sup> et universelle en toutes les langues orientales qui se compoient aujourd'hui au rang des belles lettres, sans en excepter même la langue Etrigique, connue jusques lors

à ce de nos scieurs, dans l'anglais et fin il voudra aussi clair  
 gien l'arabique et l'hebreu et grégoire et gallois. & dans  
 nantes à avoir fait faire à ses dépens et pour ses brevets  
 les matrices des lettres arabiques, au moyen desquels il voudra  
 faire imprimer des livres que le Christien n'a pas bien aimé de  
 voir communiquer aux infidèles. Sur ce sujet Monseigneur  
 j'envoie à M. C. en qualité de curateur et intendant suprem  
 de l'Académie de France et M. Lapeyrière et M. le Brun  
 considérer si pour son utilité et commodité il ne débouche pas  
 de s'approprier un homme d'extraordinaire bâti de ce qui lui  
 manque. Car pour dire ce que monsieur des reportes fera croyable  
 le Professeur même qui voudra faire de la profession seulement de  
 langues hebreu sans nécessaire à avoir la Théologie, n'en sera pas  
 sans qu'il pourra apprendre un certain temps dans l'institution  
 de l'université, dont il parle, qui, entre autres, s'est avisé que même  
 si l'usage et enseigner ce qu'il sait que cela soit moins pour le service  
 et recherche. Si M. C. prend la peine de bien vouloir me dire  
 je crois qu'il trouvera que de si quelques uns à Francfort ont connu  
 du grand succès de ces Études, qui cependant se suivent avec peu  
 des inscriptions particulières là où pourraient d'un employ public il n'  
 trouver. Le loisir est les moyens de produire une quantité de choses  
 grande service qui à présent s'essouffle dans sa dureté. M. C. voit comme  
 a moyen de s'acquitter d'une charge double en se servant de M.  
 Memart Basset, et en produisant un livre et ornant particulier à la  
 Province quelle gouverne. Je m'en rapporte entièrement à la bonté et la vertu  
 de ce tuy demandé que la grâce de me condonner la libéralité que je m'offre  
 de la donner pour tant de matières écriture de tant de bonnes  
 accusations. Cependant celle que je pris de tenir de plus en plus  
 le bien de l'État et de sa cause, et ce rappelle me mère permettant plus  
 d'avantage, finis sans autre forme que de la signifier de me continuer l'ordre  
 que je vous prie. Le très-humble et obéissant serviteur, La Haye le 1<sup>er</sup>